

# Assemblée générale du 13 février 1902, petite salle de l'Institut

Autor(en): **Grosgurin, Louis / Pesson, Charles**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1902)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

---

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

---

---

Assemblée générale du 13 février 1902, petite salle  
de l'Institut.

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

---

### 1° Communications du Comité.

M<sup>me</sup> Suzanne Maerky, M<sup>lles</sup> Suzanne Bopp, Jeanne Cartier, Marguerite Perret, Marie Rosset, Clara Sautter, Joséphine Vilbert, MM. Georges Dentand, Jacques Elmer, François Guioldy et Paul Meylan sont reçus membres de la Société.

La présidence a reçu du Département de l'Instruction publique les ouvrages suivants destinés à notre bibliothèque :

F. Nansen. — *Vers le Pôle.*

G. Pellissier. — *Le mouvement littéraire au XIX<sup>me</sup> siècle.*

Ph. Monnier. — *Causeries genevoises.*

V. Duruy. — *Notes et souvenirs* (2 vol.).

E. Kant. — *Critique de la raison pratique.*

Ph. Monnier. — *Le Quattrocento* (2 vol.).

Maurice de Fleury. — *Le corps et l'âme de l'enfant.*

Congrès international de Philosophie de 1900. — *Philosophie générale et métaphysique.*

Ed. Demolins. — *Comment la route crée le type social.*

H. Marion. — *Psychologie de la femme.*

G. Claude. — *L'électricité à la portée de tout le monde.*

Hugues Le Roux. — *Ménélik et nous.*

A. Luchaire. — *Manuel des institutions françaises.*

G. Renard. — *La méthode scientifique de l'histoire littéraire.*

A. Gobat. — *Histoire de la Suisse.*

A. Bossert. — *Histoire de la littérature allemande.*

Un accusé de réception est immédiatement envoyé à M. Favon, chef du Département, avec les vœux de notre Société pour son complet rétablissement.

## 2° Rapports annuels du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire.

Ces trois rapports, présentés par MM. *Baatard*, *Charvoz* et *Favas*, sont approuvés.

Dans son rapport, M. *Favas* constate certaines irrégularités dans la rentrée des livres, provenant de ce que le délai de deux mois fixé par le règlement n'a pas toujours été observé avec l'exactitude voulue. Il prie tous les sociétaires de bien vouloir vérifier s'ils n'ont pas chez eux des ouvrages appartenant à la Société pédagogique et, dans l'affirmative, de les faire parvenir au bibliothécaire le plus tôt possible.

174 ouvrages ont été mis en circulation pendant l'année dernière, mais peu de personnes ont profité de l'ouverture de la bibliothèque le premier jeudi de chaque mois.

M. *Favas* souhaite que notre bibliothèque continue de se développer, afin d'atteindre toujours mieux le but que s'étaient proposé ses fondateurs.

M. *le Président* remercie vivement notre dévoué collègue M. *Favas*, qui a classé à nouveau nos archives et vérifié minutieusement toutes les pièces relatives à la bibliothèque, depuis 1880.

M. *Roget*, qui nous a fait don d'une notice sur John Cougnard, par J. Gaillard, offre de faire profiter notre bibliothèque de quelques-uns des ouvrages qu'il reçoit à titre de rédacteur de la *Suisse universitaire*.

Accepté avec remerciements de M. le Président.



### 3° Rapport de la commission de gestion.

La commission présente le rapport suivant :

La commission de gestion s'est réunie le 11 février. Elle a trouvé tous les livres dans un ordre parfait et a vérifié les comptes qui sont exacts. Grâce à l'activité du trésorier, bon nombre de cotisations arriérées ont été payées; toutefois, quelques sociétaires refusent depuis plusieurs années de se mettre en règle avec la caisse, le Comité devra examiner s'il n'y a pas lieu d'appliquer strictement le règlement à ces retardataires.

Les vérificateurs adressent des félicitations à notre dévoué trésorier pour la conscience qu'il apporte dans l'exercice de ses délicates fonctions et proposent l'approbation des comptes de l'exercice 1901.

Il est à remarquer que les séances ont été suivies par un nombre relativement élevé de membres et que d'importants sujets ont fourni matière à des discussions fort intéressantes.

La commission se fait un devoir de remercier le Comité pour sa gestion et tout particulièrement le président pour le temps et la peine qu'il consacre au développement de notre chère Société.

L. DURAND, *rapporteur*.

M. Schütz demande où en est la question de la revision des statuts.

M. le Président et M. Rosier expliquent que cette revision doit se faire au cours de l'année dans laquelle nous entrons.

### 4° Election du Comité.

MM. Favas, Charvoz, Rosier, Pesson, Baatard, Mégard et Groscurin sont élus au premier tour de scrutin.

M. Baatard est réélu président.

### 5° Commission de gestion pour 1902.

La commission est composée de MM. Durand, Martin, Edmond, Bœhm, Dubois et Compagnon, Emile.

### 6° Propositions individuelles.

M<sup>lle</sup> Willy a constaté que les bibliothèques des Facultés sont d'un accès très difficile. Ne pourrait-on pas obtenir pour les instituteurs les mêmes facilités que pour les étudiants ?

M. Roget explique que les bibliothécaires des Facultés sont des professeurs ou des étudiants, non rétribués pour ce travail, qui ne voudraient pas se mettre à la disposition du public. Dans une démocratie comme la nôtre, les livres devraient être mis à la portée de tous, et des facilités particulières devraient être accordées aux instituteurs. Il serait bon de demander au Département de prendre des mesures dans ce sens, car autrement on risque d'éloigner des capacités qui pourraient devenir plus tard utiles au pays et à l'Université elle-même.

M. Reymann cite le fait qu'à la bibliothèque de la Rive droite, il n'a pu obtenir d'emporter un Reclus.

Sur la proposition de M. Rosier, la suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

M. Schütz propose que l'on organise, pour la fin de l'année, une réunion où l'on fêterait tout ensemble l'Escalade et le 35<sup>me</sup> anniversaire de notre Société.

M<sup>lle</sup> Métral pense que cette réunion remplacerait la soirée annuelle.

M. Reymann demande que l'on examine la possibilité d'organiser un banquet.

Renvoyé à une commission composée de M<sup>lles</sup> Métral et Willy, et de MM. Schütz, Roget, Rosier, Mégard et Martin Edmond.

M<sup>lle</sup> Métral et M. Favre, Léon, se plaignent de certaines irrégularités dans la convocation des membres de la commission de soirée, et regrettent que la comédie tende de plus en plus à absorber tout le programme de nos soirées au détriment des productions individuelles.

MM. *Mégard et Martin, Edmond*, croient que l'on s'exagère la jouissance artistique que peuvent procurer des récitations et des productions musicales. Ils préfèrent une comédie bien choisie, qui offre toujours un certain intérêt littéraire et a de plus le grand avantage de constituer un travail collectif.

M. *le Président* conclut de ce qui vient d'être dit qu'il faudra dorénavant nommer la commission de soirée dans le courant de juin. Elle aura ainsi davantage de temps pour établir le programme et elle pourra mieux faire appel à toutes les bonnes volontés.

M<sup>lle</sup> *Métral* attire l'attention sur le sort des enfants placés par les soins du comité de l'Enfance abandonnée.

M<sup>lle</sup> *Métral* est invitée à préparer pour une prochaine séance un rapport sur la question.

M. *Favre, Léon*, demande que la Société pédagogique exprime son avis sur le projet de loi que le Département a l'intention de présenter au Grand Conseil, dans le but d'encourager les fonctionnaires de l'enseignement primaire à s'instruire et de soumettre à certaines règles la nomination des inspecteurs.

M. *le Président* fait remarquer que le projet de loi dont parle M. *Favre* n'a pas encore été porté à la connaissance du public. Il est actuellement entre les mains d'une sous-commission de la Commission scolaire.

Sur la proposition de M. *Favre*, il est décidé que la Société pédagogique sera convoquée pour étudier cette question aussitôt que la Commission scolaire aura rapporté.

Séance levée à 5 heures.

*Le Bulletinier*, GROSGURIN, LOUIS.  
(D'après les notes de M. PESSON, Charles.)

---

### **Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1901, présenté par M. Lucien Baatard, président.**

Mesdames et Messieurs,

Les examens des écoles primaires, la nouvelle carte murale de la Suisse, l'arrêté du Ministère français relatif à la syntaxe,